

Postulat au Conseil communale de Nyon

## Diminuons les émissions CO2 du trafic automobile

Dans la séance du conseil communal du 02.05.2022 le Conseil a accepté de donner des moyens financiers ainsi que des ressources humaines supplémentaires à la Municipalité pour une transition énergétique. Un des enjeux importants est de diminuer la dépendance des énergies fossiles qui produisent énormément de CO2.

Le trafic motorisé est une des grandes sources de cette production de CO2. Il est donc important de pouvoir diminuer drastiquement le trafic des véhicules thermiques.

La ville peut montrer sa volonté d'agir et être le moteur (électrique) d'innovation en mettant en place des stratégies ambitieuses dans ce domaine. Il ne suffit pas de changer des ampoules ou d'installer des économiseurs d'eau aux robinets, il faut aussi faire preuve d'audace !

Nous savons tous qu'à Nyon il y a tous les jours des centaines de véhicules qui arrivent et partent, occupés par des travailleuses et travailleurs. Le bon fonctionnement de nos commerces, de nos entreprises et de notre système de santé dépend de leur travail.

Un grand nombre de ces véhicules arrivent depuis la France voisine, c'est-à-dire depuis les départements du Jura et de l'Ain, et même de plus loin. En remplaçant ces nombreux trajets individuels par des transports en commun, on peut contribuer de manière significative à une baisse des émissions CO2. C'est pour cette raison que je demande à la Municipalité d'étudier la mise en place de transports collectifs réservés aux pendulaires. (Malheureusement le train la Cure – Nyon n'est pas du tout attractif pour se déplacer depuis la France à Nyon car le trajet prend beaucoup trop de temps. Un trajet en train dure presque 1 heure, en voiture env. la moitié).

Cela veut dire, trouver des places de stationnement près des frontières et proposer des trajets en bus directement depuis ces parkings vers différents endroits de la ville. Une liaison avec le quartier de la Vuarpillière, une avec le centre-ville et une autre avec le GHOL, par exemple.

Pour que ce système soit adopté par les frontaliers et frontalières, il faudra tenir compte des différents horaires de travail. Par exemple l'horaire du

personnel du commerce de détail, des employées de bureau ou de la santé. Chaque destination devrait avoir une liaison le matin et une le soir qui soit adaptée aux horaires de travail.

Cette démarche doit se faire en collaboration avec la région et la France voisine. Les grandes entreprises, par ex. Hublot, Migros, GOHL et bien d'autres devraient être partenaire de cette démarche pour mettre en place un plan de mobilité au sein de leurs entreprises. La SIC pourrait également jouer un rôle de facilitateur pour inciter les pendulaires à utiliser ce moyen de transport.

Vu la complexité de la mise en place, je demande à la Municipalité de faire deux études en parallèle.

- 1) En premier lieu d'étudier la possibilité d'une liaison de bus entre la Cure et Nyon destinée aux pendulaires. D'introduire cette liaison d'ici le printemps 2023 pour une phase test d'au moins un an.
- 2) En parallèle, je demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de collaborer avec la région de Nyon et le département du Jura pour une étroite collaboration entre les différents acteurs pour la mise en place et le financement du parking et de plusieurs lignes de bus destinées exclusivement aux pendulaires. Dans cette étude, il faut inclure le Canton et la Confédération pour demander des subventions pour ces lignes de bus. Idéalement ces lignes devraient être subventionnées dès le changement d'horaire en décembre 2023.
- 3) Si cette liaison a du succès, il faut prévoir la même chose avec la région de Divonne-Gex.

Je demande que ce postulat soit renvoyé directement à la Municipalité.

Doris Uldry, Parti Indépendant Nyonnais

Nyon, le 30.07.2022

Je remercie la Municipalité et les services concernés pour leur travail et leurs réponses.